

**CLUB SPORTIF FAVERGES BASKET**

Gymnase : Salle Omnisports  
895 Route d'Albertville  
74210 FAVERGES  
Tél : 04 50 32 07 83

Email : [csfbasket@feee.fr](mailto:csfbasket@feee.fr)

Site Internet : <http://csfbasket.free.fr>



**DOSSIER D'INSCRIPTION  
CREATION - MUTATION**

# Comment compléter le dossier ?

▲ Aucune inscription si le dossier est incomplet ▲

☞ Le dossier d'inscription est composé de :

**1. LA COTISATION TOTALE** en espèces ou en chèques à l'ordre du Club Sportif Faverges Basket (plusieurs chèques sont possibles, 3 au maximum, l'encaissement sera effectué le 15 du mois indiqué au verso).

Les âges s'apprécient au 1<sup>er</sup> janvier en cours. Pour la saison 2011/2012 : 1 janvier 2012

Baby	6 ans et avant	2005 et après	65 €.
Mini Poussins (es)	7 et 8 ans	2003 et 2004	65 €.
Poussins (es)	9 et 10 ans	2001 et 2002	70 €.
Benjamins (es)	11 et 12 ans	1999 et 2000	90 €.
Minimes	13 et 14 ans	1997 et 1998	
Cadets (tes)	15 à 17 ans	1994 à 1996	
Juniors	17 à 19 ans	1992 à 1994	100 €
Seniors	À partir de 19 ans	1991 et avant	
Vétérans et Loisirs	À partir de 35 ans	1977 et avant	70 €
Familiale (à partir de 3 personnes)	tous confondus		200 €.

**2. LE FORMULAIRE FFBB fourni dûment rempli incluant :**

(Seul ce document sera accepté pour l'obtention d'une licence, **pas de certificat médical volant**)

- ✓ **La demande de licence**, avec signature du titulaire ou des parents pour les mineurs.
- ✓ **Le certificat médical** datant de - de 3 mois mentionnant la taille (obligatoire) avec signature et cachet du médecin. (Faire signer le surclassement si nécessaire).
- ✓ **Le contrat d'assurance** avec signature du titulaire ou des parents pour les mineurs suivi de la mention "lu et approuvé". Nous vous signalons que le club a choisi l'option A pour tous ses licenciés (compris dans le prix de la licence).

**3. UNE PHOTO D'IDENTITE** (obligatoire).

**4. LA FICHE DE RENSEIGNEMENTS INDIVIDUEL** dûment remplie.

**5. LE CONTRAT MORAL** avec signature du titulaire ou des parents pour les mineurs.

\* Pour tous renseignements complémentaires s'adresser aux entraîneurs.

# Fiche de renseignements individuels

Merci de soigner l'écriture, ces renseignements nous sont très utiles.

Le licencié			
Nom : .....		Adresse : .....	
Prénom : .....		.....	
Date de naissance : .....		.....	
Taille : .....		Téléphone : .....	
Numéro carte M'RA : .....		Portable : .....	
Nationalité : .....		Courriel : .....	
Souhaite suivre une formation arbitre :		OUI	NON
Souhaite suivre une formation marqueur, chronométrateur :		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souhaite suivre une formation animateur, entraîneur :		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
(Rayer la mention inutile)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le parent ou tuteur légal (informations à compléter si différentes du licencié)			
Nom : .....		Adresse : .....	
Prénom : .....		.....	
Personne à prévenir en cas d'urgence :		.....	
.....		Téléphone : .....	
.....		Portable : .....	
.....		Courriel : .....	
Si vous <u>refusez</u> que votre photo ou celle de votre enfant soit publiée par le club, sur son site Internet			
Veuillez cocher cette case <input type="checkbox"/> et signez ici →			
Pour un enfant mineur, j'autorise mon enfant à être transporté par d'autres parents ou par un responsable du club lors de déplacements de son équipe. En cas d'accident ou de maladie nécessitant une intervention urgente, j'autorise l'entraîneur ou le responsable d'équipe à prendre toutes les dispositions nécessaires. Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur ci-joint et en accepter les clauses et leurs effets.			
<b>Observations :</b> .....			
.....			
.....			
Date et Signature obligatoire du licencié ou du responsable légal pour un mineur			

# CONTRAT MORAL

SAISON : 2011 - 2012
----------------------

NOM	
-----	--

Prénom	
--------	--

Catégorie	
-----------	--

Je viens de m'inscrire pour la saison complète au Club Sportif Faverges Basket en conséquence je m'engage :

1. A respecter le règlement interne qui m'a été fourni.
2. A respecter le règlement des installations sportives qui est affiché dans celles-ci.
3. A participer au championnat dans lequel mon équipe est engagée, en évitant de m'absenter sans raison valable :
  - a) Être assidu à l'entraînement.
  - b) Être assidu aux matchs.
4. A participer à la vie du Club en étant présent activement lors :
  - a) Des matchs du samedi et dimanche matin non seulement pour encourager les différentes équipes, mais aussi en tenant les tables de marque et en arbitrant ces matchs.
  - b) Du loto annuel.
  - c) Du tournoi annuel.
  - d) De toutes autres manifestations.

Signature du titulaire précédé de la mention «lu et approuvé » :





# REGLEMENT INTERIEUR

CLUB SPORTIF FAVERGES BASKET  
74210 FAVERGES

email : [csfbasket@free.fr](mailto:csfbasket@free.fr)

Site internet : <http://csfbasket.free.fr>

## 1. Dispositions générales

### Article 1 - Portée du présent règlement :

L'association CS FAVERGES BASKET est régie par le présent règlement.

L'adhésion à l'association vaut l'acceptation.

Il fixe les droits et devoirs de l'ensemble des membres de l'association.

Un exemplaire de ce règlement intérieur est remis à chaque membre au moment de l'inscription.

### Article 2 - Modification:

Les modifications qui pourraient être apportées à ce règlement ,le seront dans les conditions définies par les statuts de l'association.

### Article 3 - Inscription :

Modalités d'inscription de la saison en cours (voir document annexe).

## 2. Fonctionnement du club :

### Article 4 - Organisation :

Le club est administré par un bureau, assisté de commissions et de correspondants (organigramme voté à l' AG), lesquels se réunissent 1 fois par mois.

Un coordinateur sportif est également en charge des entraîneurs.

## 3. Fonctionnement des équipes

### Article 5 - Années d'âge:

Les équipes sont établies par années de naissance en début de saison. Il est interdit de jouer dans la catégorie inférieure, par contre l'inverse est possible. L'entraîneur est le seul habilité à surclasser un joueur, avec accord du coordinateur sportif, d'un médecin agréé et des parents; ce surclassement peut être réalisé à tout moment de la saison.

### article 6 - Entraînements

Toutes les équipes possèdent 1ou 2 entraînements par semaine dans la salle omnisport .Le club met a disposition ballons ,chasubles et autre matériel : chaque joueur, entraîneur doit être concerné par l'état et le rangement de celui-ci.

Il est impératif d'être présent aux entraînements, de respecter les horaires et d'avertir en cas d'absence.

### Article 7 - Compétitions :

Toutes les équipes sont inscrites en championnat selon la catégorie et le niveau (sauf les babys et mini poussins pour lesquels des plateaux sont organisé 2 à 3 fois sur la saison)

Pour les matchs, les maillots sont mis à disposition par le club; les joueurs ont en charge de les laver à tour de rôle. (Selon un planning établi par l'entraîneur).

### Article 8 - Déplacements:

Pour les déplacements, nous sollicitons les licenciés ou leurs parents pour accompagner les joueurs sur le lieu du match selon un planning établi par l'entraîneur. Chaque accompagnateur doit bien entendu être en règle par rapport à son assurance véhicule..



## **4. Droits et devoirs des membres**

### Article. 9 – Règlement des salles de sports :

Tout licencié doit respecter le règlement intérieur de la salle omnisport et du gymnase du collège. (voir affichage dans ces salles).

Il est par ailleurs précisé , qu'il est *strictement interdit* de:

- fumer , cracher et macher des pâtes molles dès le franchissement de la porte du hall d'entrée.
- manger dans les salles et vestiaires.
- pénétrer dans les salles de sport en chaussures de ville ou chaussures de sport venant d'être utilisées en extérieur. L'accès aux équipements sportifs ne peut s'effectuer qu'en chaussures de sport propres.

### Article. 10 - Participation aux manifestations du club:

On vous rappelle que CS FAVERGES BASKET est une. association à but non lucratif administrée. par une équipe de bénévoles.

Le licencié et/ou ses parents s'engagent a ne pas être de simples consommateurs. Ils sont amenés à participer aux différentes manifestations organisées par le club: soirée, tournois, loto ... et à s'impliquer dans le club: arbitrage, tables de marques, ....

### Article 11 - comportement :

En tant que joueur, le licencié doit avoir un comportement sportif

- A l'entraînement : il doit respecter le ou les entraîneurs, ses coéquipiers, le matériel.
- En match: il doit respecter les adversaires, les arbitres et le public.

Le licencié doit laisser propres vestiaires, sanitaires et salles après les entraînements et les matchs.

En tant que Spectateur, le licencié doit avoir un comportement Fair Play

Il doit se contenter d'encourager son équipe sans tenir de propos antisportif envers les adversaires, les arbitres, ou autres supporters.

## **5. Sanctions**

### Article 12 :

Des sanctions sportives pourront être prises par le bureau après accord du président pour : Non respect du règlement intérieur ,Indiscipline ,Détérioration volontaire du matériel ou des installations ,Brutalités ,Comportements anti sportifs,Expulsion ou disqualification .

### Article 13 :

Toute faute technique ou disqualifiante est sanctionnée par un après midi d'arbitrage ou de tenue de table de marque pour le club.

Attention, l'amende réclamée par la fédération pour cette faute sera payable par le joueur ( et non par le club )

## **6. Responsabilité des mineurs**

### Article 14 :

L'association, et plus précisément les entraîneurs ,est responsable des mineurs à compter de l'heure de début de l'entraînement et jusqu'à la fin de celui-ci.

Les parents doivent s'assurer de la présence de l'entraîneur dans le gymnase au début de la séance et prendre toutes leurs dispositions pour être présents avant la fin de la séance afin de récupérer les enfants dans le gymnase.

En cas d'empêchement ou de retard (exceptionnel), ils doivent prévenir les responsables par tout moyen afin de leur demander de surveiller l'enfant.

Si la séance est annulée le licencié sera averti par téléphone ou affichage à l'entrée de la salle omnisport.